



Syndicat National des Travailleurs de la Recherche Scientifique

Section Nationale INSERM

7, rue Guy Môquet - Bâtiment I - B.P. 8 - 94 801 Villejuif Cedex
Tél. : 01.49.58.35.85 - Fax : 01.49.58.35.33 - Mél : sntsrins@vjf.cnrs.fr
Site Web : <http://sntsr.fr>

Compte-rendu des élus SNTRS-CGT au Conseil Scientifique de l'Inserm des 26 et 27 juin 2017 concernant l'évaluation des demandes de création des structures de la vague C

La vie des unités et des centres de recherche (et maintenant la carrière des chercheurs avec une évaluation plus poussée l'année de l'évaluation des unités) est désormais rythmée par les évaluations quinquennales.

Ce moment est donc très important aussi bien pour le devenir des structures que pour les personnes qui peuvent être touchées dans leur réputation, leur avenir professionnel et leur équilibre personnel. Les ITA et les personnels précaires, souvent oubliés dans les circuits locaux d'informations, subissent lourdement les effets des restructurations et sont généralement peu accompagnés dans ces mutations. **L'information, maintenant que le processus est quasi-achevé pour la vague, est donc nécessaire pour l'ensemble de la communauté concernée (249 équipes dans 56 unités dont 11 centres à Amiens - Heidelberg - Limoges - Marseille - Nancy - Nice - Poitiers - Reims - Strasbourg - Tours).**

Or il est demandé aux membres des CSS et du Conseil Scientifique (CS) de garder les conclusions confidentielles car, nous dit-on, elles sont destinées à éclairer les décisions du PDG. Pourtant ces résultats étaient, dans un passé pas si lointain, mis en ligne par l'administration, comme le sont les résultats des concours. Le CS, instance indépendante purement consultative, avec une part d'élus, n'a *a priori* pas à réserver ses conclusions à quelques initiés et c'est une illusion de croire que les présidents d'universités ou les directeurs de grands centres ne sont pas rapidement au courant. Les prérogatives du président directeur général ne sont donc en rien entamées car les décisions qu'il pourrait prendre en inadéquation avec le CS, peuvent être légitimées par des aspects de politique scientifique.

Il nous paraît donc essentiel que tous les personnels soient informés rapidement du risque potentiel qui les concerne. Nous nous y sommes engagés publiquement lors de l'élection du CS. Cependant il nous a paru important de ne pas créer de concurrence supplémentaire là où il n'y a pas matière. C'est pour cela que **nous nous limitons à transmettre la liste des équipes (79 % des équipes présentées) pour lesquelles le CS n'a pas émis d'avis « réservé » ou « non évaluable » sans détailler les appréciations (Moyen, Bien, Très bien, Excellent).** De facto, les trois causes possibles de réserve sont : l'insuffisance de la production scientifique (quantitative ou qualitative) dans le domaine ciblé par l'équipe, une maturité pas encore atteinte ou la taille trop réduite au regard des 5 ETP préconisés (principalement les équipes, même de très bonne qualité, avec 1 ETP en rappelant que 1 ETP était le minimum évoqué par l'appel d'offre). Par ailleurs ont été exclues de l'évaluation les équipes Atip-Avenir et ERC en cours. **Cette liste, comme nous l'avons déjà dit, ne préjuge en rien de la décision du PDG** qui peut considérer que les quelques équipes classées « moyen » ne sont pas à créer ou que certaines équipes composées d'un ETP sont à labéliser. Il est aussi à noter que pour deux demandes de centres à Marseille, la CSS et le CS n'ont pas été convaincus par les projets scientifiques. De plus, la mauvaise gestion du personnel et l'absence de prise en compte des problèmes de conditions de travail par les directeurs des centres a été jugé hautement préjudiciable pour l'ensemble du personnel. Ces centres avaient par ailleurs refusé la visite de l'élus C.

Enseignements des évolutions récentes du processus d'évaluation :

Depuis ces dernières années le calendrier s'est étoffé par des étapes précoces dont les enjeux sont primordiaux pour le devenir des équipes. Par exemple, pour la vague C :

Octobre 2015 à mars 2016 : la visite du SAB (Science Advisory Board), pour les centres, a permis en interne aux directeurs de remodeler plus ou moins agressivement le périmètre des équipes. Pendant cette même période, le PDG de l'Inserm (et celui du CNRS) n'ont pas hésité à se déplacer pour rencontrer en petit comité les

porteurs de projets en présence des présidents ou "vice-présidents recherche" de l'université. Se joue ici le soutien de l'université et des EPST dans un cadre très confidentiel. C'est là que, par exemple s'exercent les injonctions des universités (principalement les plus grandes) en termes de remaniement d'équipes ou de politique immobilière. Des groupes se sont ainsi trouvés en grande difficulté suite à des fusions ou des déménagements imposés.

Septembre 2016 : dépôt des dossiers HCERES.

Novembre 2016 à mars 2017 : La visite HCERES a eu lieu sous un format standard (plusieurs jours pour un centre ou une grosse unité), mais sera sans doute dans l'avenir sous un format plus allégé avec focalisation sur des questions envoyées suite à la lecture du rapport. Si le comité de visite intègre des représentants des CSS, on commence à voir apparaître des "ITA expert" qui œuvrent en même temps ou en décalé que les élus C. On a vu de ce fait les premières réactions épidermiques de directeurs de centres (exemples à Marseille et à Nice) qui ont profité de cette ambiguïté pour refuser de recevoir, les élus C. Ce type de pratique a été évoqué en CSS et au CS et a été très largement condamné.

Avril 2017 : Les rapports de l'HCERES ont été analysés en séance par les CSS et ont donné lieu à un classement plus ou moins fin selon les CSS (de 5 à 10 classes) ainsi qu'à des appréciations (point forts, points faibles) associées à 5 rubriques :

- production scientifique ;
- positionnement international / national ;
- spécificité / originalité du programme et compétences / savoir-faire ;
- direction et animation ;
- synergie / environnement.

Ces appréciations et un avis synthétique ont alors été envoyés aux porteurs de projet sans les notes ni le classement des CSS.

Mai 2017 : Lors de séances intégrant des membres des CSS et du CS, tous les porteurs de projets (unités mono ou pluri équipes, centres) ont été auditionnés en se focalisant sur les critiques de l'HCERES et des CSS.

Juin 2017 : Le CS s'est réuni pour unifier l'ensemble des résultats en auditionnant les présidents de CSS puis en examinant la cohérence des propositions. Seuls des avis qualitatifs sont demandés au CS sur les équipes et les unités, sans interclassement. Le PDG examinera donc les classements des CSS et l'avis motivé du CS qui n'a pas hésité à remettre en cause le travail de certaines CSS.

Quelles leçons tirer de ce processus qui inaugure, pour cette nouvelle mandature, le travail des CSS et du CS ?

Tout d'abord nous pouvons noter que **seule l'évaluation des équipes a le droit de cité, l'unité n'étant vue qu'au travers de la notion de degré d'interaction entre équipes**. D'autre part les équipes en création ou en renouvellement sont traitées exactement à la même enseigne. On note enfin des difficultés pour uniformiser entre CSS l'évaluation d'équipes ATIP-AVENIR ou ERC, avec pour règle (non écrite) : si elles arrivent à échéance en cours de mandat, le financement prévu sera versé jusqu'à cette échéance et le label sera maintenu jusqu'à la fin du quinquennat, mais sans financement.

Les publications et la valorisation sont maintenant fusionnées dans un même critère : la production scientifique. La notoriété et la visibilité des articles sont mesurées notamment par le nombre (et pourcentage) d'articles en PDC (publication en premier, dernier, ou « correspondant » auteur), par le nombre d'articles situés dans le top 10 des citations et dans les journaux à plus haut facteur d'impact. Un bilan chiffré de la bibliométrie a d'ailleurs été envoyé à chaque candidat directeur d'équipe. La bibliométrie prend un poids d'autant plus décisif qu'une analyse graphique (graphe de flux – diagramme en mosaïque des mots-clefs) est fournie, dont les index composites font souvent perdre le contact avec les informations d'origine. Quant à la valorisation, elle prend également une importance accrue avec pour seuls objets reconnus les contrats, les start-ups et les brevets avec licence.

Enfin cette vague C est caractérisée par la reconfiguration des régions qui rebat les cartes de la politique scientifique régionale et peut mettre en danger des unités liées à d'anciennes petites régions maintenant unies à de grandes villes universitaires (par exemple la Picardie intégrée avec Lille dans les Hauts-de-France...)

En conclusion, hors quelques très grands centres de recherche, **on peut observer une influence de plus en plus importante, parfois agressive, parfois sans regard critique, des universités dans la structuration locale**. Dans certaines situations, ces évolutions, validées tacitement par les EPST, peuvent mettre en danger des unités de recherche, les effets secondaires des décisions prises n'étant pas ou mal gérés par l'Inserm.

A contrario certains directeurs de grands centres, maîtres en leur domaine, assument qu'une partie de leurs équipes ne soient plus labélisées Inserm et disent les maintenir quoi qu'il en soit.

Enfin l'évolution vers la prise en compte de critères d'évaluation de plus en plus restreints (publications en PDC – brevet avec licences...) mènent à une compétition sans limites. Il n'est pas certain que cette vision très quantitative de l'évaluation sans la prise en compte des aspects humains ou la notion de prise de risques soit un gage de la qualité scientifique à long terme.

**Équipes jugées "excellent", "très bien", "bien" ou "moyen", sans avis réservé du CS.
Ne figurent donc pas dans cette liste les équipes avec un avis réservé ou les équipes Atip-
Avenir et ERC en cours**

NB: Cette liste constituée d'après les notes personnelles des élus SNTRS, malgré une vérification attentive, peut être sujette à quelques erreurs. Vous pouvez contacter vos élus pour plus d'information. Nous vous rappelons que la décision finale de création revient au PDG de l'Inserm.

Responsable d'équipe	Ville	Directeur de structure
ALESSI Marie-Christine	Marseille	ALESSI Marie-Christine
AMRI Ez-Zoubir	Nice	NOSELLI Stephane
ANTONNY Bruno	Nice	NAHON Jean-Louis
ARKOWITZ Robert	Nice	NOSELLI Stephane
AUBERGER Patrick	Nice	AUBERGER Patrick
AURRAND-LIONS Michel	Marseille	BORG Jean-Paul
BAHRAM Seiamak	Strasbourg	BAHRAM Seiamak
BAJENOFF Marc	Marseille	PIERRE Philippe
BARBRY Pascal	Nice	NAHON Jean-Louis
BARDONI Barbara	Nice	NAHON Jean-Louis
BARTOLI Marc	Marseille	LEVY Nicolas
BAUMERT Thomas	Strasbourg	BAUMERT Thomas
BENAR Christian-George	Marseille	JIRSA Viktor
BENKIRANE-JESSEL Nadia	Strasbourg	BENKIRANE-JESSEL Nadia
BERNARD Christophe	Marseille	JIRSA Viktor
BEROUD Christophe	Marseille	LEVY Nicolas
BERTOLOTTO Corine	Nice	AUBERGER Patrick
BERTUCCI Francois	Marseille	BORG Jean-Paul
BESSE Florence	Nice	NOSELLI Stephane
BOLLA Jean Michel	Marseille	BOLLA Jean Michel
BONNET-BRILHAULT Frederique	Tours	BELZUNG Catherine
BOREL Patrick	Marseille	ALESSI Marie-Christine
BOST Frederic	Nice	AUBERGER Patrick
BOYER Laurent	Nice	AUBERGER Patrick
BRAENDLE Christian	Nice	NOSELLI Stephane
BRUE Thierry	Marseille	LEVY Nicolas
BURTEY Stephane	Marseille	ALESSI Marie-Christine
CARDOSO Carlos	Marseille	COSSART Rosa
CAVARELLI Jean	Strasbourg	SERAPHIN Bertrand
CHABOISSIER Marie-Christine	Nice	NOSELLI Stephane
CHAMES Patrick	Marseille	BORG Jean-Paul
CHAN Susan	Strasbourg	SERAPHIN Bertrand
CHARVIN Gilles	Strasbourg	SERAPHIN Bertrand
CHECLER Frederic	Nice	NAHON Jean-Louis
CHELLY Jamel	Strasbourg	SERAPHIN Bertrand
COGNE Michel	Limoges	COGNE Michel
COIN Frederic	Strasbourg	SERAPHIN Bertrand
COLLETTE Yves	Marseille	BORG Jean-Paul
COLLOMBAT Patrick	Nice	NOSELLI Stephane
COSSART Rosa	Marseille	COSSART Rosa
COUET William	Poitiers	COUET William
CREPEL Valerie	Marseille	COSSART Rosa
CRISTOFARI Gael	Nice	GILSON Eric
DALOD Marc	Marseille	PIERRE Philippe
DANI Christian	Nice	NOSELLI Stephane
DAVIDSON Irwin	Strasbourg	SERAPHIN Bertrand

DE LAMBALLERIE Xavier	Marseille	DE LAMBALLERIE Xavier
DE SEPULVEDA Paulo	Marseille	BORG Jean-Paul
DEBANNE Dominique	Marseille	DEBANNE Dominique
DEJAEGERE Annick	Strasbourg	SERAPHIN Bertrand
DELAUNAY Franck	Nice	NOSELLI Stephane
DELECLUSE Henry-Jacques	Heidelberg	DELECLUSE Henry-Jacques
DIGNAT-GEORGE Francoise	Marseille	ALESSI Marie-Christine
DOLLE Pascal	Strasbourg	SERAPHIN Bertrand
DOLLFUS Helene	Strasbourg	DOLLFUS Helene
DRIN Guillaume	Nice	NAHON Jean-Louis
DUPREZ Estelle	Marseille	BORG Jean-Paul
DUPUIS Luc	Strasbourg	DUPUIS Luc
EL FAR Oussama	Marseille	DEBANNE Dominique
EMOND Patrick	Tours	BELZUNG Catherine
EWBANK Jonathan	Marseille	PIERRE Philippe
FELBLINGER Jacques	Nancy	FELBLINGER Jacques
FERAL Chloe	Nice	GILSON Eric
FERNAGUT Pierre-Olivier	Poitiers	JABER Mohamed
FEUILLARD Jean	Limoges	COGNE Michel
FOURNIER Pierre-Edouard	Marseille	PAROLA Philippe
FREUND Jean -Noel	Strasbourg	FREUND Jean-Noel
GACHET Christian	Strasbourg	GACHET Christian
GAGGIOLI Cedric	Nice	GILSON Eric
GAIDDON Christian	Strasbourg	FREUND Jean-Noel
GAILLARD Afsaneh	Poitiers	JABER Mohamed
GAILLARD Pierre-Henri	Marseille	BORG Jean-Paul
GELI Vincent	Marseille	BORG Jean-Paul
GHIGO Eric	Marseille	DRANCOURT Michel
GHYSELINCK Norbert	Strasbourg	SERAPHIN Bertrand
GIANGRANDE Angela	Strasbourg	SERAPHIN Bertrand
GIERSCH Anne	Strasbourg	GIERSCH Anne
GILSON Eric	Nice	GILSON Eric
GINESTIER Christophe	Marseille	BORG Jean-Paul
GIORGI Roch	Marseille	GIORGI Roch
GORVEL Jean-Pierre	Marseille	PIERRE Philippe
GRADWOHL Gerard	Strasbourg	SERAPHIN Bertrand
GUAL Philippe	Nice	AUBERGER Patrick
GUEANT Jean-Louis	Nancy	GUEANT Jean-Louis
GUIEU Regis	Marseille	ALESSI Marie-Christine
HAMICHE Ali	Strasbourg	SERAPHIN Bertrand
HAUET Thierry	Poitiers	HAUET Thierry
HERAULT Yann	Strasbourg	SERAPHIN Bertrand
HEUZE VOURC H Nathalie	Tours	SI TAHAR Mustapha
HOFMAN Paul	Nice	GILSON Eric
HONORE Eric	Nice	NAHON Jean-Louis
HOULGATTE Remi	Nancy	GUEANT Jean-Louis
HUEBER Anne-Odile	Nice	NOSELLI Stephane
IOVANNA Juan	Marseille	BORG Jean-Paul
JARRIAULT Sophie	Strasbourg	SERAPHIN Bertrand
JIRSA Viktor	Marseille	JIRSA Viktor
KHAZIPOV Roustem	Marseille	COSSART Rosa
KIEFFER Bruno	Strasbourg	SERAPHIN Bertrand
KLAHOLZ Bruno	Strasbourg	SERAPHIN Bertrand
LA SCOLA Bernard	Marseille	DRANCOURT Michel
LALLI Enzo	Nice	NAHON Jean-Louis
LALMANACH Gilles	Tours	SI TAHAR Mustapha

LAMBEAU Gerard	Nice	NAHON Jean-Louis
LAMONERIE Thomas	Nice	NOSELLI Stephane
LAMOUR Valerie	Strasbourg	SERAPHIN Bertrand
LANZA Francois	Strasbourg	GACHET Christian
LAPORTE Jocelyn	Strasbourg	SERAPHIN Bertrand
LAUMONNIER Frederic	Tours	BELZUNG Catherine
LAWRENCE Toby	Marseille	PIERRE Philippe
LEMICHEZ Emmanuel	Nice	LEMICHEZ Emmanuel
LEOPOLD Pierre	Nice	NOSELLI Stephane
LESAGE Florian	Nice	NAHON Jean-Louis
LEVY Nicolas	Marseille	LEVY Nicolas
LI Mei	Strasbourg	SERAPHIN Bertrand
LINGUEGLIA Eric	Nice	NAHON Jean-Louis
LITI Gianni	Nice	GILSON Eric
LLORENTE Bertrand	Marseille	BORG Jean-Paul
MAGDINIER Frederique	Marseille	LEVY Nicolas
MALISSEN Bernard et Marie	Marseille	PIERRE Philippe
MANCINI Julien	Marseille	GIORGI Roch
MANZONI Olivier	Marseille	COSSART Rosa
MARGUET Didier	Marseille	PIERRE Philippe
MARI Bernard	Nice	NAHON Jean-Louis
MARIE Helene	Nice	NAHON Jean-Louis
MARIE Pierre-Yves	Nancy	LACOLLEY Patrick
MARQUET Pierre	Limoges	MARQUET Pierre
MAZELLA Jean	Nice	NAHON Jean-Louis
MENSAH-NYAGAN Ayikoe, Guy	Strasbourg	MENSAH-NYAGAN Ayikoe, Guy
METZGER Daniel	Strasbourg	SERAPHIN Bertrand
MODESTI Mauro	Marseille	BORG Jean-Paul
MUSCATELLI Françoise	Marseille	COSSART Rosa
MUSSO Didier	Marseille	PAROLA Philippe
NAASSILA Mickael	Amiens	NAASSILA Mickael
NADEL Bertrand	Marseille	PIERRE Philippe
NAHON Jean-Louis	Nice	NAHON Jean-Louis
NEELS Jacobus (Jaap)	Nice	AUBERGER Patrick
NOSELLI Stephane	Nice	NOSELLI Stephane
NUNES Jacques	Marseille	BORG Jean-Paul
PAGES Gilles	Nice	GILSON Eric
PAGÈS Vincent	Marseille	BORG Jean-Paul
PAQUIS-FLUCKLINGER Veronique	Nice	GILSON Eric
PEDEUTOUR Florence	Nice	GILSON Eric
PERETTI-WATEL Patrick	Marseille	PAROLA Philippe
PEYRIN-BIROULET Laurent	Nancy	GUEANT Jean-Louis
PEYRON Jean-François	Nice	AUBERGER Patrick
PIERRE Philippe	Marseille	PIERRE Philippe
PLOY Marie-Cecile	Limoges	PLOY Marie-Cecile
POLETTE Myriam	Reims	POLETTE Myriam
PRADINES Bruno	Marseille	PAROLA Philippe
PREUX Pierre-Marie	Limoges	PREUX Pierre-Marie
PUCCIO Helene	Strasbourg	SERAPHIN Bertrand
PUCEAT Michel	Marseille	LEVY Nicolas
REGNAULT Veronique	Nancy	LACOLLEY Patrick
REINA SAN MARTIN Bernardo	Strasbourg	SERAPHIN Bertrand
RICCI Jean-Ehrland	Nice	AUBERGER Patrick
RICCI Romeo	Strasbourg	SERAPHIN Bertrand
RIHET Pascal	Marseille	RIHET Pascal
ROBBE David	Marseille	COSSART Rosa

ROCCHI Stephane	Nice	AUBERGER Patrick
ROINGEARD Philippe	Tours	ROINGEARD Philippe
ROLAIN Jean-Marc	Marseille	DRANCOURT Michel
ROTTINGER Eric	Nice	GILSON Eric
ROUDIER Jean	Marseille	ROUDIER Jean
SCHAAF Pierre	Strasbourg	SCHAAF Pierre
SCHEDL Andreas	Nice	NOSELLI Stephane
SCHÖN Daniele	Marseille	JIRSA Viktor
SCHULTZ Patrick	Strasbourg	SERAPHIN Bertrand
SERAPHIN Bertrand	Strasbourg	SERAPHIN Bertrand
SI TAHAR Mustapha	Tours	SI TAHAR Mustapha
SIEST Sophie (Sofia)	Nancy	SIEST Sophie (Sofia)
SIEWEKE Michael	Marseille	PIERRE Philippe
SOLINAS Marcello	Poitiers	JABER Mohamed
SORIANI Olivier	Nice	NOSELLI Stephane
SOUTOGLOU Evi	Strasbourg	SERAPHIN Bertrand
SPIRE Bruno	Marseille	GIORGI Roch
STUDER Michele	Nice	NOSELLI Stephane
SZEPETOWSKI Pierre	Marseille	COSSART Rosa
TANTI Jean-François	Nice	AUBERGER Patrick
TARTARE DECKERT Sophie	Nice	AUBERGER Patrick
THEODOLY Olivier	Marseille	THEODOLY Olivier
THEROND Pascal	Nice	NOSELLI Stephane
TOMASETTO Catherine-Laure	Strasbourg	SERAPHIN Bertrand
TORA Laszlo	Strasbourg	SERAPHIN Bertrand
TRABUCCHI Michele	Nice	AUBERGER Patrick
TRAVE Gilles	Strasbourg	SERAPHIN Bertrand
VAN DE PAVERT Serge	Marseille	PIERRE Philippe
VAN OBBERGHEN-SCHILLING Ellen	Nice	NOSELLI Stephane
VANDIER	Tours	VANDIER Christophe
VERMOT Julien	Strasbourg	SERAPHIN Bertrand
VILLARD Laurent	Marseille	LEVY Nicolas
VIROLLE Thierry	Nice	NOSELLI Stephane
VIVIER Eric	Marseille	PIERRE Philippe
WALLOIS Fabrice	Amiens	WALLOIS Fabrice
YUSUPOV Marat	Strasbourg	SERAPHIN Bertrand
YVAN-CHARVET Laurent	Nice	AUBERGER Patrick
ZAFFRAN Stephane	Marseille	LEVY Nicolas
ZIMMERMANN Pascale	Marseille	BORG Jean-Paul